

A l'attention de M. Jean Bassères
Directeur Général de Pôle emploi

A l'attention de M. Vincent Mazauric
Directeur Général de la CNAF

Le 3 mai 2021

Objet : contrôle des chômeurs et précaires et crise sanitaire

Messieurs les Directeurs Généraux,

Le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP), fort de ses 40 associations, de ses 35 ans d'actions et des 100 000 chômeurs et précaires qui recourent à lui chaque année, souhaite vous interpeller et vous demander l'organisation d'une rencontre. En effet, le MNCP représente et porte la voix et les propositions collectives des chômeurs et précaires.

Alors que nous vivons une crise sociale majeure, conséquence d'une crise sanitaire unique, les accueils et les permanences de nos associations sont saisis par un nombre grandissant de personnes, victimes du chômage et de la précarité. Mais comme si cela ne suffisait pas, ils sont aussi soumis à des démarches de contrôle de leur recherche d'emploi ou bien des menaces de suspension/radiation de leur RSA. Si le principe même de ces contrôles, alors que des emplois sont détruits par centaine de milliers et que la précarité explose dans notre pays, est à nos yeux contestable, c'est surtout la situation des personnes qui nous sollicitent qui ne peut que nous indigner : chômeur à quelques mois de la retraite, allocataire du RSA sans moyens de transport à qui on reproche un manque de mobilité, demandeur d'emploi sanctionné par un contrôle pour refus de formation..., et l'on en passe.

Le MNCP est évidemment opposé à de tels dispositifs, mis en œuvre par les institutions que vous dirigez, et qui sont des outils de stigmatisation des chômeurs et précaire, et la source de rapports de plus en plus dégradés entre les demandeurs d'emploi et les allocataires du RSA d'une part, et le service public de l'emploi et les caisses d'allocations familiales d'autre part.

Nous pourrions ajouter à ces faits des remarques générales sur le climat délétère qui règne entre certains conseillers et les personnes qu'ils accompagnent : pression, mépris et même insulte ! Si le MNCP comprend mieux que personne les difficultés profondes de l'accomplissement de leur mission, il ne peut tolérer que l'épuisement, même légitime, de certains conseillers se traduise par une maltraitance des demandeurs d'emploi.

Nous pourrions ajouter enfin la perpétuation d'une illégalité scandaleuse sur laquelle nous avons maintes fois alerté vos services et vous-même : des indus prescrits continuent d'être réclamés aux chômeurs et aux précaires, ce qui constitue un abus de droit autant que de confiance dont nous exigeons qu'il cesse. Et de façon plus large sur ce point, il est plus que temps que les sommes réclamées soient enfin détaillées et expliquées : le simple droit des personnes ainsi que le manque de confiance manifeste entre le service public de l'emploi et ses usagers le nécessitent impérieusement.

Nous nous tenons bien évidemment à votre disposition sur tous ces éléments, continuant d'espérer que le travail en commun et la considération mutuelle pourront, dans le respect des droits et des positions de chacun, permettre de préserver et de renforcer les droits des chômeurs et précaires.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Directeurs Généraux, de l'assurance de notre considération.

Pour le MNCP, le Président,
Pierre-Edouard Magnan